

Comment gérer les incidents de traitement en orthodontie pendant le confinement lié au coronavirus.

Nous allons devoir espacer notre prochain rendez-vous pour des raisons sanitaires évidentes. Nous savons que vous vous inquiétez pour le bon déroulement de votre traitement et sa durée. Vous pouvez compter sur notre engagement pour nous organiser pour ré-ouvrir notre cabinet dès que possible et faire en sorte de vous reprogrammer un nouveau rendez-vous dans les meilleurs délais (nous allons élargir nos horaires, pour assurer les rendez-vous prévus et ceux qui devront être replacés suite à cette crise qui risque de durer plusieurs semaines).

Les conséquences sur le résultat de votre traitement durant ce laps de temps, ne devraient pas être plus importantes que celles que nous rencontrons chez de nombreux patients en été lors de la fermeture estivale et des décalages entre les congés du patient et la fermeture du cabinet, ou encore lorsqu'un patient reporte un rendez-vous.

Les problèmes que vous pourriez rencontrer pendant la fermeture de notre cabinet sont la plupart du temps assez bénins et ne devraient pas nécessiter une intervention immédiate.

Les plus sérieux incidents occasionnent de la douleur.

1/ avec un appareillage de type « bagues » :

- irritations, aphtes : causés par le frottement des appareils, il suffit d'appliquer de la cire orthodontie sur la partie qui accroche (vous en trouverez en pharmacie, vous pouvez également utiliser de la cire alimentaire, celle du babybel par exemple), un gel cicatrisant peut également être appliqué pour soulager la muqueuse irritée ou la lèvre.
- Arc qui dépasse : couper le morceau de fil qui dépasse avec un coupe-ongles.
- Attache décollée :
 - => si il s'agit du dernier bracket au fond : le récupérer et couper l'arc derrière la dernière attache orthodontique.
 - => si il s'agit d'un bracket intermédiaire (entre 2 autres bagues qui elles sont collées) : le laisser en place cela ne risque rien.
- Préservez votre stock d'élastiques changez vos élastiques toutes les 48h au lieu des 24 heures habituellement recommandées.

2/ avec votre traitement Invisalign :

- un bouton est décollé : arrêter de porter vos élastiques et continuer de porter vos aligneurs.
- Aligneur qui blesse l'intérieur de la joue ou de la lèvre : le rentrer à l'aide d'une pince vers l'intérieur surtout ne pas le couper
- Aligneur qui blesse contre la gencive : limer légèrement avec une lime à ongles
- Aligneur cassé ou perdu : si cela fait une semaine que l'aligneur est porté, passer sur le suivant, si cela fait moins d'une semaine, remettre l'aligneur précédent, et attendre la réouverture du cabinet pour commander l'aligneur intermédiaire.

- Nous vous recommandons d'augmenter la durée actuelle de port de chaque série d'aligneurs pour éviter que le dernier aligneur en votre possession ne s'use.
- Si vous n'avez plus de nouvel aligneur, continuer de porter l'aligneur actuel toutes les nuits et contactez nous.
- Préservez votre stock d'élastiques, changez vos élastiques toutes les 48h au lieu des 24 heures habituellement recommandées.

DANS TOUS LES CAS NE RESTEZ JAMAIS SANS ALIGNEURS EN BOUCHE Plus de 24 heures.

3/ **avec votre appareil de contention** :

- continuer de le porter tous les soirs
- Si un morceau de fil de contention se décolle et pique : il suffit d'appliquer de la cire orthodontie sur la partie qui accroche (vous en trouverez en pharmacie, vous pouvez également utiliser de la cire alimentaire, celle du babybel par exemple), un gel cicatrisant peut également être appliqué pour soulager la langue.

4/ **pour les plaques d'expansion « faux palais »** :

- soyez très vigilant à bien le ranger dans la boîte dès que vous le retirez pour éviter la casse ou perte, surtout si il y a des animaux à la maison... notre prothésiste ne pourra pas faire de réparation.
- Concernant les activations, ralentissez le rythme pour éviter une activation trop importante d'ici notre prochaine séance.

5/ **vous rencontrez un problème plus complexe ou si vous avez la moindre question**

N'hésitez pas à nous solliciter par mail : secrtaire@olivierguedj.fr ou contact@olivierguedj.fr.
Vous pouvez nous envoyer une photo ou une vidéo pour nous expliquer plus facilement la difficulté rencontrée.

6/ **pensez prévention générale et respectez les règle de confinement** :

Ne vous orientez pas vers le dentiste de garde ou les urgences pour un problème orthodontique, et pour ceux qui ne pourraient pas se rendre en pharmacie les produits de confort ou d'hygiène buccodentaire (cire, crossettes, bain de bouche, etc ...) se trouvent en ligne.

7/ **gardez le sourire** :

Ensemble redoublons d'efforts pour que cette situation ne soit vite qu'un mauvais souvenir. Un proverbe me vient en tête alors que je vous rédige ces quelques conseils : « **quand la vie te donne une centaine de raisons de pleurer montre lui que tu as mille raisons de sourire** », soyons patients, soyons raisonnables, soyons confiants et reconnaissants pour tous les acteurs de la santé qui luttent actuellement pour neutraliser la pandémie et sauver nos proches.

Nous avons hâte ainsi que notre équipe de vous revoir au cabinet.

Dr Olivier GUEDJ et Flore HYEST